

FLE2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master vous propose :

- une formation approfondie dans l'enseignement du français langue étrangère (FLE) ou seconde (FLS) ;
- les instruments d'analyse des contextes culturels et historiques des francophonies ;
- une formation recourant aux nouvelles technologies de l'information ;
- une formation qui combine une introduction aux méthodes et aux théories de l'enseignement des langues et des stages en situation réelle ;
- une approche originale des francophonies, dans une perspective interdisciplinaire : approches linguistique et littéraire, enjeux

FLE2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de son cursus, le porteur du [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère](#), fait preuve d'une excellente connaissance de la linguistique et de la littérature françaises, ainsi que des contextes culturels et historiques des espaces où le français est utilisé comme langue de communication et/ou d'enseignement tout en n'étant pas considéré comme langue première (francophonie, milieux pluriculturels...).

Il sera également apte à transmettre son savoir et à le mettre en Œuvre dans les contextes professionnels concernés par ces enjeux.

Par ces qualités, le diplômé en Langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère, sera un intellectuel humaniste apte à participer à l'un des grands défis du monde contemporain, à savoir la construction de sociétés plurilingues et pluriculturelles qui respectent et intègrent la différence.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Analyser des productions orales et écrites en français en tenant compte de leurs variations historiques, régionales, sociales et stylistiques.
2. Analyser les contextes culturels, historiques, politiques et institutionnels des francophonies.
3. Mobiliser les savoirs acquis dans les différents domaines des sciences humaines, en vue d'analyser en profondeur un fait, un document, un discours ou une problématique.
 - 3.1. Analyser un fait, un document, un discours ou une problématique sur la base de savoirs historiques ;
 - 3.2. Analyser un fait, un document, un discours ou une problématique sur la base de savoirs philosophiques.
4. Produire une lecture critique d'un texte littéraire en se servant des outils d'analyse et d'interprétation offerts par les méthodes et pratiques disponibles.
5. Maîtriser le français à un niveau d'expertise, à l'oral comme à l'écrit, sur les plans normatif et argumentatif, avec une excellence communicative en termes de formulation de la pensée, de capacité de lecture, de compréhension de différents types de textes et de rédaction.
 - 5.1. Maîtriser le français oral à un niveau d'expertise ;
 - 5.2. Maîtriser le français écrit à un niveau d'expertise.
6. Maîtriser les méthodes et les théories de l'enseignement des langues, en particulier du français, et de l'interculturel.
7. Développer un savoir réflexif et critique à partir de l'étude de la littérature et de la langue qui permette de devenir un acteur de la société contemporaine, en tant qu'intellectuel humaniste, ouvert au dialogue entre le langage, la littérature et les autres savoirs, artistiques et scientifiques.
 - 7.1. Constituer et traiter adéquatement un corpus de données linguistiques ;
 - 7.2. Constituer et traiter adéquatement un corpus de données littéraires ;
 - 7.3. Problématiser une question de recherche en tenant compte du rapport du langage au contexte ;
 - 7.4. Problématiser une question de recherche adaptée au corpus littéraire considéré.
8. Développer un savoir réflexif et critique à partir de l'étude de la littérature et de la langue qui permette de devenir un acteur de la société contemporaine, en tant qu'intellectuel humaniste, ouvert au dialogue entre le langage, la littérature et les autres savoirs, artistiques et scientifiques.
 - 8.1. Poser un regard réflexif et critique sur la société au départ de l'étude de la littérature ;
 - 8.2. Poser un regard réflexif et critique sur la société au départ de l'étude de la langue.
9. Enseigner le français langue étrangère ou seconde.
10. **S'il choisit la finalité approfondie** : Participer à la création de savoirs sur la langue et la littérature.
 - 10.1. Contribuer à la création scientifique de savoirs sur la langue ;
 - 10.2. Contribuer à la création scientifique de savoirs sur la littérature.
11. **S'il choisit la finalité spécialisée** : Travailler dans différents secteurs d'activité en lien avec la langue, la culture et la communication (aménagement linguistique, conception de programmes, médiation culturelle, etc.).
 - 11.1. Travailler dans le domaine de la langue ;
 - 11.2. Travailler dans le domaine de la culture ;
 - 11.3. Travailler dans le domaine de la communication.
12. **À travers les cours au choix** :
 - 12.1. Élargir et approfondir ses connaissances et compétences dans le/les domaines disciplines centrales du master ;
ET/OU
 - 12.2. Découvrir une/des discipline(s) complémentaire(s) par rapport aux disciplines centrales du programme, et en saisir ses(leurs) spécificités et ses(leurs) fondements dans une perspective d'ouverture et de construction d'un regard et de compétences complémentaires.

Finalité spécialisée [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel



				Bloc annuel	
				1	2
⊗ LEUSL2113	Digital Europe	Enguerrand Marique (supplée Christophe Lazaro) Patricia Nouveau (supplée Christophe Lazaro) Alain Strowel (supplée Christophe Lazaro)	EN [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x
⊗ LSOC2002	Sociologie du numérique	Eric Mangez	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x
⊗ LHIST2600	Pratiques numériques dans les métiers de l'histoire <i>Ce cours est accessible uniquement à l'étudiant en master en histoire ou ayant suivi la mineure en histoire.</i>	Aurore François			

Option en médiation, culture et traductologie (co-diplômation avec Fu Jen Catholic University) [15.0]

Cette option est uniquement accessible aux étudiants de Fu Jen Catholic University inscrits dans un programme de co-diplômation avec l'UCLouvain. Le nombre d'étudiants inscrits à cette option est limité à 5.

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊘
-

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) COURs eoi76 0.9176 .ntissa.91tout-0.0iplômdu 0-0.au a

FLE2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^e cycle universitaire
- > Diplômés de 2^e cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau C1 du [Cadre européen commun de référence](#). Toutes les compétences devront avoir été évaluées et réussies (compréhension écrite et orale, production écrite et orale).

L'attestation officielle doit être délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>).

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DALF](#) ou [TCF](#).

3° Avoir développé les compétences suivantes dans le cadre de sa formation académique antérieure :

- des connaissances en linguistique et littératures générales et comparées ;
- des connaissances en littérature française (histoire de la littérature et analyse littéraire, notions, genres, courants, auteurs, théories de référence, littérature belge, etc.) ;
- des connaissances en linguistique française (histoire de la langue française, linguistique historique et synchronique, grammaire, etc.) ;
- la production d'un discours qui intègre de manière adéquate et rigoureuse le vocabulaire, les notions et les concepts propres à chacune de ces disciplines ;
- la mobilisation des savoirs acquis dans les différents domaines des sciences humaines pour l'analyse d'un texte littéraire et d'un corpus linguistique ;
- la maîtrise de la langue française normée, tant à l'oral qu'à l'écrit, et production d'un discours oral/écrit de niveau universitaire en français.

Les 30 crédits de la [Mineure en études françaises](#) sont valorisables pour rencontrer ces exigences.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Ce [m\] T p22799987 Tm \[\(des con mim24 ts 4s7/.42 Ts connaiCFdits\). Cemples de testne](#)

dans le programme de master
(voir [Accès sur dossier](#)).

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)
- Parcours antérieur comportant **minimum 3 années d'études supérieures** (équivalent à 180 crédits européens), débouchant sur un diplôme de 1er cycle ;
- Pour les titulaires d'un **diplôme hors Belgique**

•

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à info-fial@uclouvain.be.

PÉDAGOGIE

L'articulation entre les aspects théoriques et pratiques : l'étudiant se prépare à une activité professionnelle en s'appropriant les outils intellectuels qui lui permettront de l'exercer avec compétence; des travaux individuels et de groupe favorisent le caractère stimulant des démarches. Et, simultanément, sous la guidance experte des enseignants du secteur, il réalise des stages lui permettant de connaître ses atouts et ses faiblesses et de remédier à ces dernières.

Les co-diplômations avec l'[Université de Hanoi](#) et l'[Université catholique de Fu Jen](#) favorisent la mobilité des enseignants et des étudiants, les échanges de cours (via e-learning, vidéo-conférences, etc.) et les échanges d'expériences.

Bien que dans le cadre de ce programme les étudiants peuvent bénéficier d'une [plate-forme d'enseignement à distance](#) pour certains cours, ce master n'est pas un programme organisé à distance.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

- [Contacts](#)
- [Informations pratiques sur les séjours d'études](#)
- [Informations sur les stages internationaux](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. suivre une autre finalité du même master
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation)
4. accéder au 3^e cycle de formation
5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Au terme du master 120, l'étudiant peut accéder à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(langues et lettres françaises et romanes\)](#).

- Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>
- Pour plus d'informations sur les fonctions qui peuvent être exercées dans l'enseignement (Primoweb) : <http://www.enseignement.be/index.php?page=27705>

3. Autres programmes de master (60, 120 ou de spécialisation)

D'autres programmes de **master 60 ou 120** de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

Le [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère](#) donne directement accès aux **masters de spécialisation** suivants :

- [Master de spécialisation en études de genre](#)
- [Master de spécialisation en cultures visuelles](#)
- [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#)

4. Doctorat (3^e cycle)

Ce master 120 donne accès au [Doctorat en Langues, et lettres et traductologie](#).

Pour plus d'informations sur les doctorats

- en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/doctorats.html>
- à l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/fr/chercher/valodoc>

5. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de **préparer leur insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les **stages** après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le **Service emploi** de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les **entretiens et les ateliers** proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : mars 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur des sciences humaines (SSH)

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: